



SPORT & LOISIRS

2 nouveaux itinéraires en guidage augmenté

Avec le retour des beaux jours, rien de tel qu'une sortie en plein air ! La Ville a créé, en partenariat avec l'application de géoguidage Mhikes, 2 nouveaux itinéraires pour découvrir les trésors de Pessac tout en faisant du sport.

Publié le 27 avril 2021

Des parcours pour découvrir et profiter des équipements sportifs.

Les deux nouveaux parcours permettent aux utilisateurs de découvrir et utiliser les équipements sportifs en libre-accès sur Pessac. Pour les plus motivés, des petits exercices physiques sont proposés à chaque étape.

- Le 1er parcours passe par les quartiers Saige – Centre-ville – Université : Longueur : 7km - Difficulté : moyenne - Durée : 45 minutes en courant (allure d'un joggeur moyen entre 8 et 9km/h), 1h10 en marchant (allure normale)
- Le 2nd parcours est situé dans la Forêt du Bourgailh : Longueur : 3km - Difficulté : Facile -Durée : 20 minutes en courant (allure d'un joggeur moyen entre 8 et 9km/h),30 minutes en marchant (allure normale).

L'application Mhikes, qu'est-ce que c'est?

Mhikes est une application de géoguidage augmenté. Depuis sa mise en place à Pessac en 2018, 12 itinéraires en vélo ont été créés par la direction des sports. Objectif : Promouvoir la pratique sportive en alliant sports et découverte du patrimoine naturel, artistique et architectural Pessacais.

Comment télécharger l'application ?


L'application Mhikes est gratuite. [Pour télécharger l'application et découvrir son fonctionnement, Pessac.fr vous accompagne avec une page dédiée !](#)


Ville de
PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC

Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

 05 57 93 63 63

 Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h :
uniquement les dépôts de
dossier carte d'identité ou
passeport, sur rendez-vous. /
De 11h à 12h : uniquement les
remises de passeports et
cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS